

Offre-Emploi-Eurométropole de Strasbourg

Type d'offre:

Emploi

Structure:

Eurométropole de Strasbourg

Médiathèque André Malraux

Mardi 3 Novembre 2020

Bibliothécaire à bibliothécaire principal : poste d'adjoint responsable Fonds patrimonial

Fonctionnaire ou à défaut contractuel de droit public (CDD d'un an).

Le réseau des médiathèques de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg compte plus de 250 agents-es, 12 médiathèques, dont 4 d'intérêt eurométropolitain et un bibliobus.

Au sein de la Médiathèque André Malraux et en interaction avec la lecture publique, le Fonds patrimonial gère la conservation et la valorisation de plus de 300 000 documents.

Dans une perspective de complémentarité documentaire et de mutualisation des ressources, un rapprochement avec le Centre de l'Illustration est actuellement en cours.

La réorientation portera notamment sur l'articulation des missions et la mise en œuvre d'une nouvelle organisation finale.

Sous l'autorité du conservateur responsable du fonds patrimonial, vous êtes chargé-e de coordonner les activités décrites ci-dessous et de le remplacer en cas d'absence.

Description des missions, activités

Participation à la conduite de projet et à la création d'un nouveau service autour des collections spécialisées

- Animer des réunions thématiques, proposer des pistes pour le fonctionnement à venir et communiquer en direction des équipes.
- Analyser les besoins et contribuer à la mise en place d'indicateurs de suivi des objectifs.
- Amorcer le travail de mutualisation par le déploiement d'actions collectives (conservation, médiation, acquisitions...).

Pilotage et mise en œuvre de la politique de numérisation pour faire rayonner les collections

- Définir le cadre de la nouvelle organisation de travail (répartition des tâches, type de traitement documentaire, formation des agents-es...).
- Impulser des opérations de numérisation internes et externes en lien avec le nouveau portail des Médiathèques et des partenariats.
- Assurer le suivi financier des opérations dans le respect des contraintes administratives.

Développement des collaborations professionnelles, culturelles et scientifiques

- S'inscrire dans la dynamique culturelle du réseau des Médiathèques, en tenant compte des principaux enjeux.
- Participer aux réflexions transverses (politique documentaire, numérique, accueil...) et ponctuellement aux permanences et événements du service.
- Assurer une veille sur les projets régionaux, nationaux et internationaux (appel à projets, expositions, journées d'étude...).
- Participation à l'encadrement de l'équipe (9 agents-es)
- Établir les plannings de service public.
- Suppléer, en cas d'absence, la responsable du fonds Patrimonial dans la coordination des missions et des projets du service.

Dans le cadre des réflexions en cours, le périmètre d'activités et certaines missions pourraient être amenés à évoluer.

Profil

- Licence ou Master en information / documentation ou équivalent.
- Expérience en management d'équipe appréciée.
- Excellente culture générale (histoire du livre, fonds anciens, actualité, presse...).

- Maîtrise des règles et bonnes pratiques de conservation.
- Maîtrise des techniques bibliothéconomiques (acquisition, catalogage, indexation, rangement et inventaire).
- Maîtrise des techniques de gestion de projet et d'animation de réunions.
- Maîtrise des outils numériques et des réseaux sociaux.
- Connaissance des réglementations juridiques et administratives des collectivités territoriales (commande publique, droit du travail, normes de sécurité des établissements recevant du public...).
- Connaissance des réseaux de bibliothèques municipales et communautaires.
- Pratique d'une langue étrangère appréciée.
- Capacité à établir et piloter un budget prévisionnel.
- Capacité à travailler de manière transversale, à développer la collaboration et les partenariats.
- Qualités relationnelles et adaptabilité aux différents publics.
- Autonomie et sens de l'organisation.
- Dynamisme et force de proposition.

Condition de travail et Environnement

- Travail du mardi au samedi.
- Participation ponctuelle à des manifestations en soirée.

Avantages liés au poste

- Rémunération statutaire et régime indemnitaire.
- Prime de fin d'année.

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Toutefois, à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.